

RELEVÉ DE DECISIONS

DU CONSEIL DE L'IUT

Du 23 mai 2011

1/ COMPTE RENDU

Le compte rendu du conseil de l'IUT du 10 février 2011 est approuvé à l'unanimité

2/ MODIFICATIONS DES STATUTS

Les modifications des statuts sont approuvées à l'unanimité.

3/ CANDIDATURES RENTREE 2011

Les propositions des capacités d'accueil par département soit 104 étudiants pour le département Informatique, 56 pour le département GIM, 78 pour le département R&T et 30 pour le département 2A2M sont adoptées avec 20 voix pour et une abstention.

4/ NOMINATION DU CHEF DE DEPARTEMENT R&T

La candidature de Laurent Andrieux est soumise au vote à bulletin secret, adoptée avec 19 bulletins pour et 2 blancs.

5/ SUBVENTION UNPIUT

La subvention 2011 à l'Union nationale des Présidents des IUT, UNPIUT, soit 526 € (un euro par étudiant inscrit) est adoptée à l'unanimité.

Fait à Blagnac, le 30 mai 2011

Le directeur de l'IUT
de Blagnac



Laurence Redon